

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. LE GRANIT
MUNICIPALITÉ DE PIOPOLIS**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Piopolis tenue le 4 mai 2020 par visioconférence à 19 h à laquelle sont présents:

Siège #1 - Nil Longpré
Siège #2 - Nicole Charette
Siège #3 - Marie-Claire Thivierge
Siège #4 - Catherine Demange
Siège #5 - Sarah Carrier
Siège #6 - France Dodier

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Peter Manning. La directrice générale et secrétaire-trésorière, Emmanuelle Fredette, est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours ;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 6 mai 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux ;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres ;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère France Dodier,
Appuyé par la conseillère Nicole Charette,
ET résolu unanimement:

QUE le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence ;

QU'un enregistrement audio ou audiovisuel de cette séance soit disponible sur le site web de la municipalité de Piopolis.

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2020-05-076

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Nil Longpré,
Appuyé par la conseillère Sarah Carrier,
Et résolu,

QUE le projet d'ordre du jour présenté ci-dessous soit adopté en ajoutant les points suivants:

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 - Séance ordinaire du 6 avril 2020
- 4 - SUIVI DE LA DERNIÈRE SÉANCE
 - 4.1 - Rapport de la directrice générale/secrétaire-trésorière
 - 4.2 - Rapport du maire
 - 4.2.1 - Rapport du Conseil des maires du mois d'avril
- 5 - PÉRIODE DES QUESTIONS
- 6 - CORRESPONDANCE
 - 6.1 - Bordereau des correspondances
- 7 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 7.1 - Demandes de remboursement : Programme d'aide aux familles et aux aînés
 - 7.2 - Engagement de Mme Maryse Morin
- 8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE
- 9 - TRANSPORT
 - 9.1 - Achat de chlorure de calcium liquide
- 10 - HYGIÈNE DU MILIEU
 - 10.1 - Validation du compteur d'eau mécanique à l'eau distribuée
- 11 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
- 12 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
 - 12.1 - Demande de permis - 100 rue Vieux-Moulin
 - 12.2 - Demande de permis - 490 rue Principale
 - 12.3 - Adhésion - Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC)
 - 12.4 - Contribution financière 2020 - Route des Sommets
- 13 - LOISIRS-CULTURE
 - 13.1 - Demande d'appui - Fonds de développement culturel de la MRC du Granit
 - 13.2 - Demande d'appui - Fonds de développement des parcs éoliens de Saint-Robert et du Granit
 - 13.3 - Demande d'aide financière - Comité culturel de Piopolis
- 14 - FINANCES
 - 14.1 - Comptes à payer
 - 14.2 - Dépenses récurrentes
- 15 - FÉLICITATIONS, REMERCIEMENTS ET CONDOLÉANCES
- 16 - VARIA
- 17 - RAPPORT DES COMITÉS
- 18 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 19 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2020-05-077

3.1 - Séance ordinaire du 6 avril 2020

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 6 avril dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,
Appuyé par la conseillère Marie-Claire Thivierge,
Et résolu,

QUE le procès-verbal du 6 avril 2020 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4 - SUIVI DE LA DERNIÈRE SÉANCE

4.1 - Rapport de la directrice générale/secrétaire-trésorière

4.2 - Rapport du maire

4.2.1 - Rapport du Conseil des maires du mois d'avril

Monsieur le maire informe les membres du conseil des points importants discutés au Conseil des maires du mois d'avril dernier.

5 - PÉRIODE DES QUESTIONS

Aucune question.

6 - CORRESPONDANCE

6.1 - Bordereau des correspondances

Aucune correspondance reçue au cours du mois d'avril 2020.

7 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2020-05-078

7.1 - Demandes de remboursement : Programme d'aide aux familles et aux aînés

ATTENDU QUE la Municipalité de Piopolis a adopté le 7 décembre 2015, et modifié le 14 janvier 2019 le [Règlement # 2019-03](#) sur la Programme d'aide aux familles et aux aînés ;

ATTENDU QUE le règlement vise à supporter les aînés afin qu'ils puissent demeurer dans leur résidence le plus longtemps possible dû au fardeau fiscal municipal ;

ATTENDU QUE le volet aîné consiste en un remboursement de la tarification de l'année de référence établie relative à la collecte des ordures, des matières recyclables et du service d'enlèvement et de traitement des boues de fosses septiques pour un montant maximum total de 5 000 \$ par année ;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu 3 demandes de remboursements pour un montant de total de 685 \$;

ATTENDU QUE les demandes sont accompagnées des documents exigés par la Municipalité ;

ATTENDU QUE le Conseil remboursera une fois par année, les demandes admissibles et reçues au plus tard le 30 avril, les sommes demandées jusqu'à concurrence des montants maximums prévus pour chaque volet du programme ;

Il est proposé par la conseillère France Dodier,
Appuyé par la conseillère Nicole Charette,
Et résolu,

QUE le Conseil municipal autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à rembourser les montants demandés ;

QUE les montants soient pris à même le poste de dépenses 02-590-00-999 : Politique familiale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-05-079

7.2 - Engagement de Mme Maryse Morin

ATTENDU QUE Mme Isabelle Cameron, secrétaire-administrative, quitte ses fonctions au plus tard le 25 juin prochain ;

ATTENDU QUE la Municipalité, au début du mois d'avril, a lancé un appel de candidatures pour le poste de secrétaire-administrative ;

ATTENDU QU'UN Comité formé du maire, d'une conseillère et de la directrice générale, a étudié les curriculum vitae reçus ;

ATTENDU QUE ce comité recommande de retenir la candidature de Mme Maryse Morin.

Il est proposé par la conseillère Marie-Claire Thivierge,
Appuyé par la conseillère France Dodier,
Et résolu,

QUE la Municipalité de Piopolis procède à l'embauche de Mme Maryse Morin à titre de secrétaire-administrative, selon les conditions recommandées par le comité administratif ;

QUE Mme Maryse Morin soit désignée comme utilisateur de l'application *AccèsD Affaires* de Desjardins et qu'une carte de débit soit émise à son nom pour le compte de la Municipalité.

Le vote est demandé.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Pour: 6
Contre: 1 (Mme Catherine Demange)
Abstention: 0

8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

9 - TRANSPORT

2020-05-080

9.1 - Achat de chlorure de calcium liquide

ATTENDU QUE la municipalité engage chaque année une entreprise pour le transport et l'épandage de chlorure de calcium liquide ;

ATTENDU QUE l'entreprise Transport Adrien Roy et Filles Inc. a déposé une offre de service à la municipalité de Piopolis,

ATTENDU QUE le prix de 0.36 \$ le litre demeure fixe pour une période de deux ans ;

Il est proposé par le conseiller Nil Longpré,
Appuyé par la conseillère Catherine Demange,
Et résolu,

DE retenir les services de Transport Adrien Roy et Filles Inc. pour une commande de 36 000 litres de chlorure de calcium, transport et épandage inclus par année (2020 et 2021) ;

QUE cette dépense de 12 960 \$ soit payée à même le poste budgétaire Chlorure de calcium - voirie (02-320-00-635).

10 - HYGIÈNE DU MILIEU

2020-05-081

10.1 - Validation du compteur d'eau mécanique à l'eau distribuée

ATTENDU QUE la municipalité doit obtenir les données de la validation sur 24 heures du compteur d'eau mécanique à l'eau distribuée ;

ATTENDU QUE ces données du débitmètre sont essentielles pour la préparation du rapport annuel sur l'eau potable à produire pour le ministère de l'Environnement ;

ATTENDU l'offre de service reçue d'Avizo Experts-Conseils;

Il est proposé par la conseillère Sarah Carrier,
Appuyé par la conseillère Nicole Charette,
Et résolu,

QUE la municipalité retient les services de Avizo Experts-Conseils pour la validation sur 24 heures du compteur d'eau mécanique à l'eau distribuée ;

QUE le montant de 1 799.00 \$ plus taxes applicables soit payé à même le poste # 02-412-01-521 (Entretien nouveau réseau aqueduc).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

12 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

2020-05-082

12.1 - Demande de permis - 100 rue Vieux-Moulin

CONSIDÉRANT la demande de permis 2020-03-0011 ;

CONSIDÉRANT les envois de documents (photos, textes, courriels) entre mars et avril 2020 ;

CONSIDÉRANT QUE la galerie existante dans la cour avant est en bois peint en vert avec des balustrades ajourées de 36 pouces de hauteur ;

CONSIDÉRANT QUE le projet est d'ajouter 3 sections de panneaux composites plastiques gris (plus pâle que ceux de la bibliothèque municipale) avec persiennes pouvant aller jusqu'à 60 pouces de hauteur et des balustrades entre 36 et 42 pouces ;

CONSIDÉRANT QUE la demande est aussi d'ajouter une pergola de 8 à 10 pieds de hauteur, avec une toile rétractable et une structure semblable à celle de la terrasse de l'Auberge du Soleil Levant sur la rue Principale à Piopolis ;

CONSIDÉRANT QUE le plancher existant en bois un peu ajouré sera remplacé par un plancher plein en fibre de verre gris ;

CONSIDÉRANT la demande d'ajout de décoration en plastique imitant des plantes vertes sur les panneaux composite (bois-plastique) des 2 balcons de l'étage du bâtiment (côtés est et sud) ;

CONSIDÉRANT les critères et objectifs du PIIA ;

CONSIDÉRANT QU'après l'examen de la demande formulée par les propriétaires, leur projet ne respecte pas la grande majorité des objectifs et critères du PIIA ;

CONSIDÉRANT QUE le CCU recommande au Conseil municipal de refuser la demande.

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,
Appuyé par la conseillère Catherine Demange,
Et résolu,

QUE le conseil municipal refuse la demande de permis 2020-03-001.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-05-083

12.2 - Demande de permis - 490 rue Principale

CONSIDÉRANT la demande de permis de rénovation 2020-03-0006 ;

CONSIDÉRANT les critères et objectifs du PIIA ;

CONSIDÉRANT l'ajout sur le côté est de l'abri d'auto de lambris en bois, espacé de 1 pouce, de la même couleur que le bâtiment, ainsi qu'une fenêtre ;

CONSIDÉRANT QUE le côté sud sera en bois traité jaune avec des portes coulissantes et des grillages moustiquaire gris ;

CONSIDÉRANT QUE la modification n'affecte pas la densité d'occupation du sol, mais change l'usage ;

CONSIDÉRANT QUE le site est dans un zonage mixte ;

CONSIDÉRANT QUE le CCU recommande au Conseil municipal d'accepter la demande.

Il est proposé par la conseillère Catherine Demange,
Appuyé par la conseillère France Dodier,
ET résolu,

QUE le conseil municipal autorise l'émission du permis de rénovation 2020-03-0006.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-05-084

12.3 - Adhésion - Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC)

ATTENDU QUE la mission du COBARIC est d'organiser, dans une perspective de développement durable, la gestion intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant de la rivière Chaudière

ATTENDU QUE le COBARIC agit auprès des usagers de l'eau du bassin versant de la rivière Chaudière, afin de favoriser la pérennité de la ressource d'eau, par la concertation et la participation des usagers de l'eau du territoire ;

Il est proposé par le conseiller Nil Longpré,
Appuyé par la conseillère France Dodier,
Et résolu,

QUE la municipalité renouvelle son adhésion à titre de membre du Comité de bassin de la rivière Chaudière pour 2020-2021.

QUE l'adhésion, au coût de 50 \$, soit payée à même le poste budgétaire 02-470-00-970 (Comité environnement).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-05-085

12.4 - Contribution financière 2020 - Route des Sommets

ATTENDU QUE la Route des Sommets traverse notre territoire ;

ATTENDU QUE la Municipalité s'est engagée antérieurement à soutenir La Route des Sommets pour sa signalisation, sa promotion et son animation et que ce soutien est encore nécessaire pour assurer le maintien de ce produit touristique majeur pour la région ;

ATTENDU QUE la contribution est prévue dans le plan de développement de la municipalité adopté précédemment;

Il est proposé par la conseillère Sarah Carrier,
Appuyé par le conseiller Nil Longpré,
Et résolu,

DE reconduire pour l'année 2020 le soutien financier à la Route des Sommets par une contribution financière de 570.01 \$.

QUE cette dépense soit payée à même le poste budgétaire Route des Sommets (02-622-00-340).

13 - LOISIRS-CULTURE

2020-05-086

13.1 - Demande d'appui - Fonds de développement culturel de la MRC du Granit

ATTENDU QUE le Comité culturel de Piopolis a choisi d'axer sa politique de développement musical de l'auditoire vers un jeune public ;

ATTENDU QUE le Comité culturel de Piopolis souhaite présenter en 2020 un atelier Musique du Monde ainsi que l'un des spectacles qui font partie des Concerts Jeune Public de JEUNESSE MUSICALE CANADA ;

ATTENDU QUE la tenue de ces activités, destinées aux élèves du primaire de l'école de Woburn dont une douzaine de jeunes de Piopolis, permet aux élèves de susciter un intérêt pour la musique ;

ATTENDU QUE ces activités cadrent avec la politique culturelle de la MRC du Granit;
EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Marie-Claire Thivierge,
Appuyé par la conseillère Sarah Carrier,
Et résolu,

QUE la Municipalité de Piopolis appuie la demande d'aide au Fonds de

développement culturel de la MRC du Granit présentée par le Comité culturel de Piopolis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-05-087

13.2 - Demande d'appui - Fonds de développement des parcs éoliens de Saint-Robert et du Granit

ATTENDU QUE le Comité culturel de Piopolis a choisi d'axer sa politique de développement musical de l'auditoire vers un jeune public ;

ATTENDU QUE le Comité culturel de Piopolis souhaite présenter en 2020 un atelier Musique du Monde ainsi que l'un des spectacles qui font partie des Concerts Jeune Public de JEUNESSE MUSICALE CANADA ;

ATTENDU QUE la tenue de ces activités, destinées aux élèves du primaire de l'école de Woburn dont une douzaine de jeunes de Piopolis, permet aux élèves de susciter un intérêt pour la musique ;

ATTENDU QUE le Comité culturel de Piopolis souhaite déposer une demande d'aide financière au Fonds de développement des parcs éoliens.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère France Dodier,
Appuyé par la conseillère Catherine Demange,
Et résolu,

QUE la Municipalité de Piopolis appuie la demande d'aide au Fonds de développement des parcs éoliens de Saint-Robert et du Granit présentée par le Comité culturel de Piopolis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-05-088

13.3 - Demande d'aide financière - Comité culturel de Piopolis

ATTENDU QUE le Comité culturel de Piopolis souhaite présenter en 2020 un atelier Musique du Monde ainsi que l'un des spectacles qui font partie des Concerts Jeune Public de JEUNESSE MUSICALE CANADA ;

ATTENDU QUE la tenue de ces activités, destinées aux élèves du primaire de l'école de Woburn dont une douzaine de jeunes de Piopolis, permet aux élèves de susciter un intérêt pour la musique ;

ATTENDU QUE le Comité culturel de Piopolis a déposé une demande d'aide financière aux municipalités de Woburn et de Piopolis établie au prorata du nombre d'enfants participants de chacune des municipalités.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Marie-Claire Thivierge,
Appuyé par le conseiller Nil Longpré,
Et résolu,

QUE la Municipalité de Piopolis autorise la demande de commandite du Comité culturel de Piopolis au montant de 345 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14 - FINANCES

2020-05-089

14.1 - Comptes à payer

Il est proposé par la conseillère Sarah Carrier,
Appuyé par la conseillère Marie-Claire Thivierge,
Et résolu,

QUE les comptes apparaissant sur la liste jointe aux présentes soient payés.

14.2 - Dépenses récurrentes

La liste des dépenses récurrentes du mois d'avril 2020 est déposée aux membres du Conseil.

15 - FÉLICITATIONS, REMERCIEMENTS ET CONDOLÉANCES

Condoléances - Décès de Michel Sabourin

16 - VARIA

Aucun sujet à traiter.

17 - RAPPORT DES COMITÉS

Conseiller # 1 M. Nil Longpré
Loisirs et culture (aménagement, urbanisme et développement)
Comités : Cœur Villageois, Belvédère chemin de Bury, Route des sommets, camping municipal

Conseillère # 2 Mme Nicole Charette
Mairesse suppléante, santé et bien-être
Comités : Comité consultatif d'urbanisme (CCU), APLM, Comité des aînés, Association touristique et culturelle de Piopolis (ATCP), Écho de Piopolis, Comité Vert

Conseillère # 3 Mme Marie-Claire Thivierge
Santé et bien-être
Comités : Semaine des bénévoles (souper/paniers), bibliothèque, Comité des aînés (sous-comité dîner communautaire), Comité de développement local de Piopolis (CDLP), Fleurons du Québec

Conseiller # 4 : Mme Catherine Demange
Aménagement, urbanisme et développement, Halte des Zouaves
Comités : Comité culturel de Piopolis, Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Conseiller # 5 : Sarah Carrier
Loisirs et culture (parc et terrains de jeux), transport.
Comités : Piopolis fête l'hiver, Noël des enfants, politique familiale municipale

Conseiller # 6 : Mme France Dodier
Administration générale, sécurité publique, transport
Comités : Trans-autonomie, semaine des bénévoles.

Maire : M. Peter Manning
Transport et hygiène du milieu, responsable de l'information, sécurité publique, administration générale
Comités : Conseil des maires et comités MRC, Belvédère chemin de Bury, Comité Vert

18 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2020-05-090

19 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,

QUE la séance soit levée; il est 19 h 43.

Emmanuelle Fredette, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Peter Manning, maire

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT - Je soussignée certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité.

Emmanuelle
Directrice générale & secrétaire-trésorière

Fredette,

Je, Peter Manning, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Peter Manning
Maire